

Les indices de l'emploi et des heures-hommes sont fondés principalement sur les relevés mensuels de la population active et de l'emploi, auxquels viennent s'ajouter des données provenant d'autres sources telles que les recensements annuels des manufactures et de l'industrie minière et le recensement décennal de la population. Étant donné que le champ d'application, les concepts et les méthodes de collecte des données provenant de ces diverses sources varient considérablement, il a fallu procéder avec soin à leur sélection, adaptation et intégration en des agrégats des entrées de main-d'œuvre qui soient statistiquement et conceptuellement compatibles tant entre eux que par rapport aux données sur la production. Les données de l'enquête sur la population active ont été utilisées pour évaluer l'apport des travailleurs salariés dans l'agriculture, la pêche et le piégeage, tandis que celles des industries manufacturières et de l'industrie minière ont été établies d'après les chiffres rectifiés du recensement annuel. Les estimations pour la plupart des autres groupes d'activité sont fondées sur les données des enquêtes sur l'emploi. Les estimations relatives aux travailleurs non salariés (travailleurs autonomes, employeurs et travailleurs familiaux non rémunérés) proviennent en grande partie de l'enquête sur la population active. Les estimations de la durée moyenne du travail, nécessaires à l'établissement des indices de la production par heure-homme, sont fondées également sur les résultats de l'enquête sur la population active, sauf dans le cas des industries manufacturières où les données sur les heures-hommes déclarées dans le recensement des manufactures ont également été utilisées. La rémunération du travail est la somme de tous les salaires, traitements, revenu supplémentaire du travail et revenu du travail imputé pour ce qui concerne les travailleurs autonomes. Dans ce dernier cas, le revenu horaire moyen des travailleurs salariés est attribué aux travailleurs autonomes de la même branche d'activité. Le tableau 21.14 donne les indices de la production par personne occupée, la production par heure-homme, le coût unitaire de main-d'œuvre pour les industries commerciales ainsi que les principaux éléments de la productivité des agrégats.

**Taux de croissance.** Entre 1961 et 1974, la production par personne occupée dans les industries commerciales a augmenté en moyenne de 3.3% par an. La production par heure-homme s'est accrue à un rythme plus rapide, soit 4.1% par an, en raison de la diminution de la durée de la semaine moyenne de travail (tableau 21.14). Depuis 1961, on peut observer un fléchissement du taux d'augmentation de la productivité. La production par heure-homme s'est accrue à un taux annuel moyen de 4.5% pour la période 1961-66, de 4.4% pour la période 1966-71 et de 1.8% pour la période 1971-74.

L'accroissement de la productivité dans le secteur des services s'est encore situé loin derrière le taux d'accroissement correspondant dans les industries de biens. Entre 1961 et 1974, le taux annuel moyen d'accroissement de la production par heure-homme était de 3.0% dans le secteur des services et de 5.0% dans le secteur des biens. Dans les industries manufacturières, entre 1961 et 1974, la production par heure-homme s'est accrue de 4.1% par an. Le coût unitaire de main-d'œuvre dans les industries commerciales a augmenté en moyenne de 1.0% par an entre 1961 et 1966, de 3.6% entre 1966 et 1971 et de 7.8% entre 1971 et 1974.

## 21.3 Indices des prix

Les indices des prix cités ici sont classés en indices des prix des biens et services payés par les consommateurs au niveau du détail, indices des prix de vente des biens et services dans l'industrie manufacturière, indices des prix d'achat de certains biens de capital, indices des prix des entrées dans l'agriculture et indices des prix des valeurs mobilières.

### 21.3.1 Indices des prix de détail

Cette section décrit les indices des prix actuellement disponibles pour les marchandises achetées au détail par les consommateurs.

**Indice des prix à la consommation.** L'indice des prix à la consommation mesure, de mois en mois, la variation des prix au détail des biens et services achetés par un groupe représentatif de la population urbaine du Canada. Il s'agit d'un indice pondéré à la base, mesurant l'effet de la variation des prix sur le coût d'achat d'un panier déterminé. Le panier sur lequel reposait l'indice de 1961 à avril 1973 était fondé sur les régimes de dépense des familles en 1957. Depuis avril 1973, l'indice est établi d'après le régime de dépense, en 1967, des familles de